

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et Toronto Centre organisent un Workshop relatif à l'implémentation des marchés de capitaux verts en Afrique

Rabat, le 4 et 5 novembre 2019

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), en partenariat avec Toronto Centre organise, lundi 4 et mardi 5 novembre, un Workshop intitulé « **Implementing Green Capital Markets** ».

L'évènement s'inscrit dans le cadre du troisième anniversaire du « **Marrakech Pledge** », initiative lancée par l'AMMC en marge de la COP 22, ayant recueilli l'adhésion de 23 signataires (régulateurs et bourses) représentant 25 pays africains qui se sont engagés à œuvrer collectivement pour le développement de la finance verte en Afrique.

L'organisation de cet atelier de travail hautement interactif marque l'engagement de l'AMMC en faveur de la promotion de la finance durable et se veut une étape majeure dans l'opérationnalisation du « **Marrakech Pledge** », par le biais du renforcement des capacités des régulateurs et des opérateurs de marché et l'encouragement du partage d'expériences au niveau continental.

Avec l'appui du Toronto Centre, reconnu pour son expertise dans le déploiement de formations ciblées au profit de régulateurs du secteur financier, cet évènement rassemble plus de 30 représentants de régulateurs de marchés de capitaux et de bourses ainsi que des représentants d'agences internationales actives dans le domaine de la finance verte.

A l'ordre du jour seront discutés tous les aspects inhérents aux problématiques d'implémentation de marché de capitaux verts en Afrique, y compris les aspects réglementaires et de supervision, la taxonomie des projets verts et durables, l'encadrement et l'accompagnement des émissions d'obligations vertes, etc...

A l'issue du programme, un « **Livre Blanc** » compilant les meilleures pratiques identifiées lors de l'atelier et une série de recommandations pour une implémentation et un développement optimaux de marchés de capitaux verts sera publié. Le « **Livre Blanc** » se veut aussi porteur d'un plan d'action à moyen terme pour la consolidation des marchés de capitaux verts en Afrique et le renforcement des partenariats régionaux dans le domaine de la finance durable.

Nezha Hayat, Présidente de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, a déclaré: « L'AMMC s'est fortement impliquée en faveur de la promotion de la finance verte en Afrique depuis 2016. De par notre engagement, nous aspirons, à travers cet évènement, à renforcer les capacités des régulateurs et bourses de la région dans ce domaine.

En collaboration avec le Toronto Centre, nous nous réjouissons d'annoncer la publication d'un « **Livre Blanc** » qui se veut porteur d'une série de recommandations et d'un plan d'action pour le développement des marchés de capitaux verts au niveau continental et de la consolidation des partenariats régionaux »

Babak Abbaszadeh, Président et Directeur Général du Toronto Center, a déclaré: « Le risque climatique s'avère une priorité pour les décideurs financiers, les normalisateurs, les régulateurs et les superviseurs financiers, ainsi que pour les praticiens du marché. Le Toronto Center applaudit le leadership de l'AMMC dans la mise en œuvre du Marrakech Pledge. »

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. Personne morale publique chargée de la supervision et du contrôle du marché des capitaux en vertu des dispositions de la loi n°42-12, l'Institution a pour missions de :

- S'assurer de la protection de l'épargne investie en instruments financiers; Veiller à l'égalité de traitement des épargnants, à la transparence et à l'intégrité du marché des capitaux et à l'information des investisseurs;
- S'assurer du bon fonctionnement du marché des capitaux et veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires;
- Assister le gouvernement en matière de réglementation du marché des capitaux;
- Assurer le contrôle de l'activité des différents organismes et personnes soumis à son contrôle;
- Assurer le respect de la législation et de la réglementation en vigueur relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux, par les personnes et les organismes placés sous son contrôle;
- Contribuer à la promotion de l'éducation financière des épargnants.

A propos du Toronto Centre,

Le Toronto Centre est un organisme indépendant à but non lucratif fondé en 1998 par le gouvernement du Canada, la Banque mondiale et la Schulich School of Business.

Sa mission principale s'articule autour du renforcement des capacités des régulateurs et superviseurs du secteur financier, en particulier dans les pays émergents.

Dans le but de promouvoir des systèmes financiers efficaces, stables et inclusifs, le Toronto Centre déploie des programmes de formation hautement interactifs visant à doter les régulateurs bénéficiaires de connaissances en matière de supervision du secteur financier et de compétences en leadership. A ce jour, plus de 12 000 superviseurs et régulateurs de 190 pays ont bénéficié des formations du Toronto Centre.

Le Toronto Centre bénéficie entre autres de l'appui du Fonds Monétaire International, de Global Affairs Canada et de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement.

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux a rejoint le « Securities Advisory Board » du Toronto Centre en Juin 2018.

www.torontocentre.org

Pour plus d'information, veuillez contacter:

Dania Bouhlal

Chef Département Communication

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Tél: +212 5 37 68 89 15 - **Gsm:** +212 7 07 29 19 31 - **Fax:** +212 5 37 68 89 46

dania.bouhlal@ammc.ma

Diana Bird

Coordonnatrice des communications et des projets spéciaux

Toronto Centre

Tél: +1 416-943-9300 x 226, **Gsm:** +1 647-993-3809 - **Fax:** +1 416 943-4800

dbird@torontocentre.org